Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601956-20251215-2025_DELIB-DE

MAIRIE
De
LA ROCHE-BERNARD
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 58/2025

SEANCE DU LUNDI 15 DECEMBRE 2025 à 19H00

Date de convocation :	9 décembre 2025	Conseillers en exercice :	13
Date d'affichage :	9 décembre 2025	Conseillers présents :	8
		Conseillers votants :	10

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire.

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Paul MARTEL, Franck PAULAY, Bernard HASPOT et Nicolas FAUCHEUX et Mesdames Monique LE THIEC, Sabrina LANOE et Martine ROCA

Étaient absents : Messieurs Samuel GUYONVARCH et Patrice SAVARY et Mesdames Maryvonne MORICE (donne pouvoir à Madame Monique LE THIEC), Aurélie LE FICHER (donne pouvoir à Madame Martine ROCA) et Ange CROGUENNOC

Assainissement collectif : Rapport 2024 sur Le Prix et la Qualité du Service public

Monsieur Le Maire expose :

Le rapport sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS) a été instauré par décret du 6 mai 1995 pour assurer une meilleure transparence sur les services d'eau et d'assainissement vis-à-vis de l'assemblée délibérante et de l'usager. Leur production est obligatoire.

Le décret du 2 mai 2007 (complété par l'arrêté du 2 mai 2007 et par la circulaire d'application du 28 avril 2008) précise le contenu de ces rapports et instaure des indicateurs de performance Les 10 points essentiels suivants présentent les modalités d'élaboration d'un RPQS.

Caractéristiques du Service et Organisation

Le service d'assainissement sous la forme d'une **Délégation de Service Public par Affermage**

• **Exploitation :** Le contrat d'affermage est en vigueur du 01/01/2022 au 31/12/2029, soit une durée de 8 ans
. L'exploitant est la société **S.T.G.S.**

• **Responsabilités :** Le délégataire (S.T.G.S.) est responsable de la gestion du service, l'accueil des usagers, la facturation, l'entretien des installations et canalisations, et le renouvellement des équipements électromécaniques
. La Collectivité assure le renouvellement des ouvrages de génie civil, des canalisations sur un linéaire continu supérieur à 6 ml, et tous les travaux neufs
.
• **Épuration :** Les eaux usées de La Roche Bernard sont transférées et traitées sur la commune de **Nivillac**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601956-20251215-2025_DELIB-DE

Situation des Abonnés et Volumes (2024)
Le service dessert uniquement la commune de La Roche Bernard

• **Nombre d'habitants desservis (2024) :** 736 (une augmentation de 3,95% par rapport à 2023)

• **Nombre de contrats - abonnés (2024) :** 588

• **Volumes assujettis (2024) :** 42 963 m³
. Ces volumes proviennent exclusivement des abonnés domestiques

• **Consommation spécifique/abonné (2024) :** 73,1 m³/ab

• **Conventions :** Des conventions de rejets devaient être mises en place en 2023 avec l'ensemble des établissements des métiers de bouche pour préciser les obligations de prétraitement

Réseaux et Infrastructures
Le réseau total de collecte et de transfert des eaux usées est de **7 746 ml** (ou 7,7 km)

• **Réseaux Gravitaires :** 6 635 ml
Le principal matériau utilisé est le Grès (3 043 ml), suivi par l'Amiante ciment (1 235 ml) et la Fonte (965 ml)

• **Réseaux en Refoulement :** 1 111 ml

• **Postes de Relèvement (PR) :** Le service compte 2 postes de relèvement : le PR du Pâtis (capacité nominale de 90 m³/h) et le PR Pertuischaud (14 m³/h), tous deux équipés de télégestion

Prix du Service et Facturation
Le prix du service se compose d'une partie fixe (abonnement) et d'une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable
Le service est assujetti à la TVA au taux réduit de **10 %** depuis janvier 2014

L'analyse de la **facture « type de 120 m³ »** montre les évolutions suivantes :

Année	Prix Total TTC (120 m³)	Évolution annuelle	Prix moyen au m³ TTC
2022	507,70 €	+4,4%	4,231 €
2023	504,06 €	-0,72%	4,200 €
2024	**522,13 €**	**+3,53%**	**4,351 €**
2025 (Prévision)	499,25 €	-0,95%	4,160 €

• **Répartition du prix (2025) :** Sur une facture type, 52 % du montant reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 37 % reviennent à la Collectivité (pour l'investissement) et les taxes s'élèvent à 11,00 % (dont TVA)

• **Recettes d'exploitation (HT) :** En 2024, les recettes totales hors taxes s'élevaient à **169 569,77 €** (avec 71 418,01 € pour la Collectivité et 98 151,76 € pour le délégataire)

Indicateurs de Performance et Gestion Clientèle (2024)
La qualité du service est conforme aux prescriptions administratives

• **Indicateurs Patrimoniaux :** L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte est de 30

• **Entretien :** Le linéaire d'hydrocurage préventif réalisé en 2024 est de 0,789 km

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601956-20251215-2025_DELIB-DE

• **Incidents :** Le nombre d'obstructions du réseau est passé de 5 en 2023 à 2 en 2024
Il n'y a eu aucune inondation dans les locaux de l'usager reportée en 2023 et 2024

• **Qualité Clientèle :** Le taux de réclamations est de **0,00 %** en 2024
Le taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf et le taux de réponse au courrier dans un délai de 15 jours sont tous deux de **100,00 %**. Le taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente était de 1,59 % en 2024

• **Aide Sociale :** 33 demandes d'échéanciers ont été accordées en 2024
Aucune action d'abandons de créances ou d'opérations de coopération décentralisée n'était prévue pour 2024

Concernant la dette, le capital restant dû au 31/12/2024 pour l'emprunt est de 20 444,82 €
Les dotations d'amortissements s'élevaient à 19 910,90 € pour les exercices 2021, 2022, 2023 et 2024

Ainsi, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE du rapport d'activités 2024 sur le Prix et la qualité du Réseau Assainissement tel qu'annexé**
- **PRECISE que le document est accessible à l'accueil de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture.**

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,

Bruno LE BORGNE



Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601956-20251215-2025_DELIB-DE